

ÉDITO

Afrique de l'Est : la lutte anti-djihadiste freinée par les sanctions occidentales ?

Par Frédéric LEJEAL



Politologue de formation, diplômé d'Études Africaines de l'Université Paris 1 - Sorbonne, et ancien élève de l'historien Elikia M'Bokolo, Frédéric Lejeal est journaliste spécialisé sur l'Afrique depuis vingt-cinq ans. Il a dirigé pendant dix ans, en tant que rédacteur en chef, La Lettre du Continent, publication confidentielle de référence sur les réseaux politiques et d'affaires en Afrique de l'Ouest ainsi que dans le golfe de Guinée. Il vient de publier Le déclin franco-africain aux éditions L'Harmattan.

Si l'invasion de l'Ukraine par la Russie depuis le 24 février polarise à juste titre l'actualité internationale, d'autres points de tensions ne doivent pas moins attirer l'attention. En Afrique, la dégradation de la situation sécuritaire des pays du versant Est du continent face à la propagation rapide du terrorisme islamiste devient chronique. Elle souligne le caractère protéiforme de la menace que représente le mouvement Ahlu Sunna wal Jamaa (« Les adeptes de la tradition du Prophète », différent des shebabs somaliennes). Ce groupe affilié à l'Etat islamique en 2019 via l'Etat islamique en Afrique centrale (Iscap) a commencé à opérer en 2017 à partir de son fief du Cabo Delgado, province de l'extrême nord du Mozambique qui, avec celle de la Nampula située plus au sud, sert de corridor aux circuits de la drogue venus d'Iran et d'Afghanistan pour innover l'Afrique du Sud ou remonter vers l'Europe[1]. Son mode opératoire ne se distingue malheureusement pas dans l'atrocité de celui des autres « filiales » africaines de l'EI : massacres de masse, villages brûlés, enlèvements, décapitations de civils. Ces violences ont fait plus de 3.500 morts dans l'ex-colonie portugaise et provoqué l'exode de 800.000 personnes. Un flux qui ne désemplit pas.

Le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations unies (HCR) estimait à 30.000, le nombre de personnes déplacées dans le district de Nangade après une série d'attaques, entre janvier et mars dernier.

Nonobstant des améliorations après l'intervention des forces mozambicaines et celles des pays d'Afrique australe réunis au sein de la Southern African Development Community (SADC), Ahlu Sunna wal Jamaa étend ses ramifications à la sous-région. La Tanzanie a déjà connu plusieurs attaques sur son sol. Le caractère métastasé de la menace n'épargne pas le Zimbabwe, désormais inquiété. La stabilité de son voisin immédiat est vitale. Outre une relation historique cimentée par l'implication déterminante de Harare contre la rébellion de la Résistance nationale du Mozambique (Rénamo) après l'indépendance du Mozambique en 1975, les deux pays partagent 1.200 km de frontière et entretiennent des liens économiques denses. Établis à 550 millions \$ en 2021, les échanges sont au plus haut depuis dix ans. Surtout, Maputo offre à l'ex-Rhodésie du Sud un débouché stratégique sur la mer pour évacuer ses productions, notamment minières.

Se voulant proactif dans la lutte antiterroriste, le Zimbabwe voit cependant ses ambitions freinées par l'embargo sur les armes imposé par les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) en réaction aux dérives du régime de Robert Mugabe (1987-2017). Décrétées en 2002, ces mesures avaient été prises en réaction à la violente répression d'opposants par le régime catatonique du « Père de l'Indépendance » lors de la présidentielle organisée en mars de la même année. Outre l'embargo sur les armes, une centaine de personnes jugées proches de l'ex-président autocrate avaient

été visées par un gel de leurs avoirs et une interdiction de se rendre en Europe comme en Outre-Atlantique. Vingt ans plus tard et trois ans après la mort de Mugabe, le 6 septembre 2019, certaines de ces sanctions courent toujours. Outre d'avoir accentué la grave crise économique que connaît le pays depuis de nombreuses années, leur levée définitive conditionne le retour des bailleurs de fonds internationaux, à commencer par le Fonds Monétaire International (FMI), auprès duquel le Zimbabwe est endetté à hauteur de 9,3 milliards \$.

Des sanctions imposées il y a deux décennies pour faire pression sur un régime aujourd'hui disparu ont-elles encore une justification, voire un sens ? Une chose est sûre : au-delà de l'aspect strictement national, elles empêchent Harare de porter le fer contre un dangereux mouvement et de renforcer la coopération régionale en la matière dans le cadre de la SADC Mission in Mozambique (Samim). Si les pays de la SADC réunis le 12 janvier dernier à Lilongwe, au Malawi, ont prolongé le mandat de cette force conjointe qui appuie l'armée mozambicaine depuis sa création en juillet 2021, l'un de ses membres les plus concernés par la dégradation de la situation sur le terrain se voit limité dans son rayon d'action et ses capacités techniques, y compris pour assurer sa propre sécurité. Au Zimbabwe, pays d'enracinement chrétien, la poussée de l'islam est une réalité. L'implantation de mosquées a explosé en deux ans, passant de 46 à 400 au cours des deux dernières années, selon La Tribune Afrique. Autant de « relais locaux » pouvant servir de base d'appui à l'islam radical. Alors que l'organisation sous-régionale souhaite voir Harare prendre la tête des opérations anti-djihadistes au regard de son expertise militaire, le Zimbabwe ne

[1] Voir sur ce point Djihad au Mozambique, Acteurs, Intérêts et perspectives par Paulo Casaca, Ecole de pensée sur la guerre économique (EPGE), Juin 2021.

peut moderniser son armée, ni même envoyer des équipements au Mozambique en raison des restrictions qui frappent la Zimbabwe Defence Industries Ltd, la société d'Etat de fabrication et d'achat d'armements et de munitions. Ses efforts se résument pour l'instant à l'envoi de 304 instructeurs à Maputo.

Arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat qui a déposé Robert Mugabe en 2017, Emmerson Dambudzo Mnangagwa, 79 ans, se démultiplie depuis plusieurs mois pour obtenir l'abandon de ces sanctions. Le contexte devient d'autant plus anachronique que celles-ci ont été levées concernant plusieurs dignitaires de l'ancien régime. C'est le cas de l'actuel vice-président et ex-chef d'Etat-major de l'armée, Constantino Chiwenga. L'embellie viendra-t-elle de l'Union européenne, singulièrement de la France ? Si les Etats-Unis campent sur leur position, Bruxelles tend inversement à revoir son positionnement. Seulement deux Etats sur vingt-sept – la Suède et les Pays-Bas – restent favorables à des sanctions au regard du mode d'accession au pouvoir d'Emmerson Dambudzo Mnangagwa et de sa victoire contestée à la présidentielle de 2018. Alors que ce dernier est toujours accusé de réprimer son opposition, les législatives du 26 mars dernier ont lancé un tout autre message après s'être déroulées dans le calme, sans la présence de militaires et sans être dénoncées par les forces politiques adverses à l'Union nationale africaine du Zimbabwe - Front patriotique (Zanu-PF, au pouvoir).

La Suède et la Hollande apparaissent de plus en plus isolés. Parmi les pays les plus favorables à l'abandon des sanctions, la France, l'Espagne et le Portugal s'impliquent particulièrement aux côtés du Haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, l'Espagnol Josep Borrell Fontelles. Emmanuel Macron se fait l'avocat du Zimbabwe auprès de ses pairs européens.



«Source : AFP»

REGARD D'EXPERT

Un mal français : le déficit du commerce extérieur

L'intérêt de Paris à pacifier la région est évident au regard de l'ambitieux projet d'exploitation de Gaz National Liquéfié (GNL) porté par TotalEnergies dans le Cabo Delgado. Chantier interrompu par la prise de la ville portuaire de Mocimba da Praia par les djihadistes en août 2020, mais que le groupe pétrolier ré-actionne à la faveur d'une reprise en main par les troupes rwandaises déployées dans la zone. La situation devrait se clarifier après la présidentielle, en France. Emmanuel Macron s'est ainsi entretenu sur cette question avec son homologue zimbabwéen en marge du dernier sommet Union européenne - Union africaine organisé à Bruxelles, en février dernier. Au cours de cet entretien, le principe d'une visite officielle du président Mnangagwa à Paris a été acté en cas de réélection du locataire de l'Élysée ●

[2] « Le Zimbabwe s'engage contre l'extrémisme violent aux côtés du Mozambique », Marie France

Par Dominique Leblanc



Dominique LEBLANC est associé senior chez ESL & Network France. Après avoir été au Ministère de l'Industrie (1979-1984) et au Ministère de l'Economie et des Finances (1984-1988), il intègre la Société des Bourses Françaises, aujourd'hui NYSE-Euronext. Il y occupe successivement plusieurs fonctions de direction, jusqu'à en devenir le directeur général délégué. En 2001, il devient directeur général délégué de Viel et Cie, et en 2003, directeur général délégué de FinInfo SA. En mai 2008, il crée la société Information & Finance Agency S.A.S, société de conseil, spécialisée dans les questions de finance de marché et d'évaluation d'entreprises dont il est le président-directeur général. Dominique LEBLANC a également été président de Wansquare et de La Lettre de l'Expansion, jusqu'en 2021.

Déjà dans le rouge depuis deux décennies, la balance commerciale de la France a atteint un déficit record en 2021 de 84,7 milliards d'euros marquant une nouvelle dégradation après quatre années de déficit aux alentours de 60 milliards d'euros. Sur les deux premiers mois de 2022, la moyenne de nos déficits mensuels s'établit à 9,6 milliards d'euros laissant présager un déficit pour l'année 2022 largement supérieur à 100 milliards d'euros.

Première accusée, la facture énergétique de 43,1 milliards d'euros explique la moitié de ce déficit et 70 % de son aggravation, mais n'explique pas tout. Depuis le début des années 2000, la France se distingue par la récurrence et l'importance de ses déficits commerciaux. Avec un taux de couverture de ses importations par ses exportations de 84 %, elle partage cette triste caractéristique avec le Royaume-Uni (64 %) et les Etats-Unis (59 %). Au sein de l'Union européenne, seuls deux pays, la Roumanie (75 %) et la Grèce 60 % font moins bien qu'elle.

Notre déficit record de 2021, hors balance énergie, résulte pour partie de raisons conjoncturelles: l'aéronautique, avec un trafic mondial loin d'avoir retrouvé la situation d'avant Covid-19, l'automobile plombée par le manque de puces électroniques, la pharmacie affectée par l'effet vaccin qui a fait

fondre son excédent traditionnel. Mais notre déficit résulte d'abord d'une faiblesse structurelle, d'une absence récurrente de dynamique. En 2021, les exportations françaises de biens ont certes rebondi de 17 % à 98 % de leur niveau d'avant crise, mais les autres pays européens ont fait mieux, dépassant leur niveau d'avant-crise de 3% à 9%. A quelques exceptions, notre commerce est déficitaire avec l'ensemble des pays de l'Union européenne dans laquelle nos parts de marché régressent année après année.

En des temps plus anciens où l'euro n'existait pas, cette accumulation de mauvais résultats, en pleine campagne électorale, aurait été l'élément central d'un débat national, avec la perspective à venir, post élections, d'une dévaluation et d'une cure d'austérité. Aujourd'hui, l'annonce d'un déficit record s'est passée dans une relative indifférence, accompagnée d'un sentiment de fatalité, « le déficit était anticipé », de résignation, « l'austérité n'est pas à l'ordre du jour », et d'impunité, « le déficit se financera de façon quasi-indolore en euros ».

Contrairement à des temps plus anciens, l'équilibre de nos échanges extérieurs n'est plus une priorité nationale comme il a pu l'être durant les Trente Glorieuses, avec des orientations structurantes telles la signature du traité de Rome ou la mise en place de la Politique Agricole Commune, avec la constitution d'un vaste dispositif d'aides à l'exportation composé de subventions, de prêts bonifiés, d'avances remboursables en cas de succès, d'assurance-prospection et de nombreux dispositifs sectoriels.

Quelques tentatives de relance ont bien été engagées, Pôles de compétitivité en 2004, Investissements d'avenir en 2010, Ministère du redressement productif en 2012 ; mais ces tentatives ponctuelles, opérées avec des moyens limités et une mobilisation insuffisante, apparaissent a posteriori comme des initiatives isolées dans un contexte général de mondialisation, de libéralisation des échanges et de démantèlement de nos dispositifs de soutien à l'industrie et à l'exportation de biens, démantèlement qui s'est réalisé en deux temps.

Premier temps, fin des années soixante-dix, début des années quatre-vingt, élections de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher obligent, la doxa libérale monte en puissance. C'est la fin de la vision d'un état colbertiste, dirigiste et protectionniste. Place à l'Etat qui ne pilote plus, mais accompagne les mutations économiques. Le 7ème plan (1976-1980) tourne la page du soutien de l'Etat à l'industrie, sauf pour le militaire et le nucléaire. « Le gouvernement évitera de modifier les conditions de la concurrence en distribuant des subventions : la rentabilité se conquiert, elle ne se concède pas ».

De ministère de plein exercice depuis quasi toujours, l'Industrie se retrouve sous la tutelle du Ministre des Finances en 1991. La COFACE est privatisée en 1994 et au même moment la DATAR est supprimée, les prêts bonifiés du FDES réduits à la

portion congrue. Néanmoins, malgré ces suppressions des composantes parmi les plus importantes du dispositif d'aide à l'export, notre balance commerciale se maintient, bénéficiant des retombées de la macro-politique de désinflation compétitive menée pour permettre l'entrée de la France dans la zone euro.

C'est au début des années 2000, avec l'instauration du marché unique, la prééminence revendiquée du droit de la concurrence, l'entrée dans l'euro, la fin des dévaluations, et certains y ajoutent les 35 heures face aux réformes Schröder, que survient la seconde lame, beaucoup plus dévastatrice, et que se dégrade fortement le solde de nos échanges extérieurs.

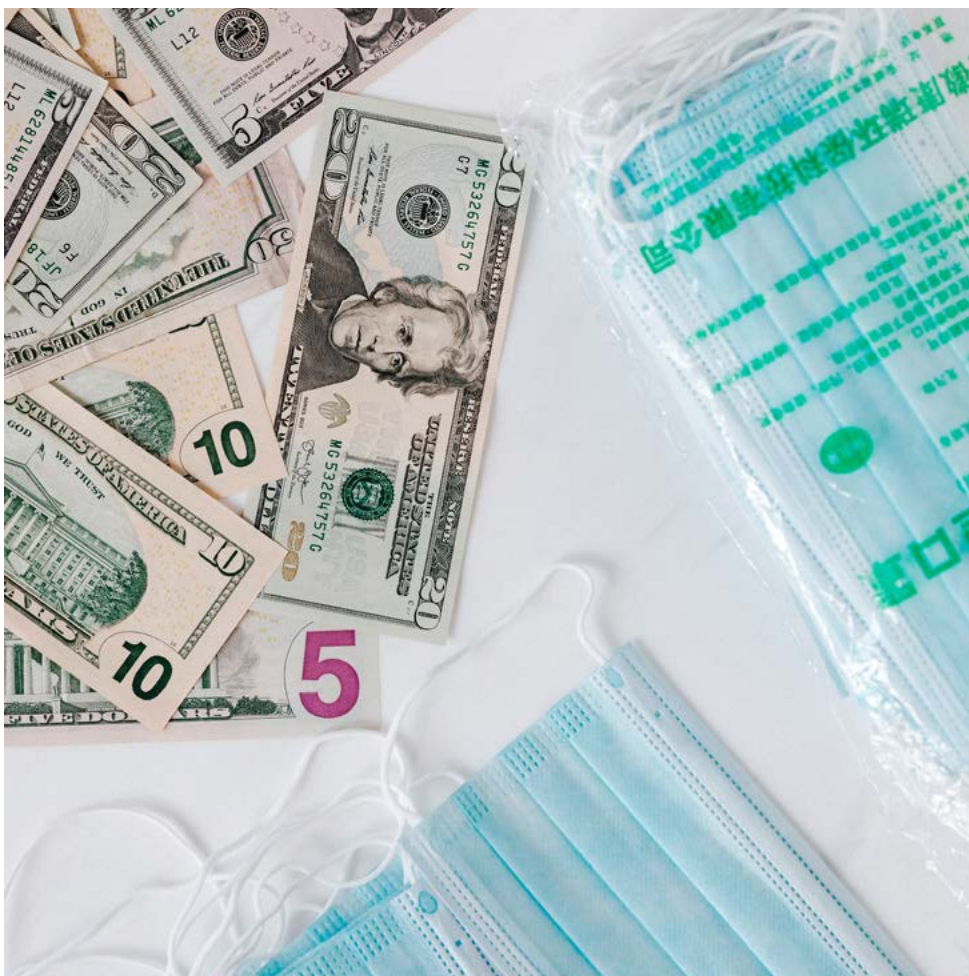
Si cette dégradation n'avait pas été anticipée, elle sera en revanche revendiquée et légitimée avec la théorie du « fabless » exposée en juin 2000 par Serge Tchuruk, Président d'Alcatel, lors d'une conférence organisée par le Wall Street Journal. La production est dévalorisée au profit de la recherche et des services. Le déficit de la balance des biens sera compensé par l'excédent des services et des redevances.

Aujourd'hui, la disparition de certains fleurons de notre industrie, la crise sanitaire, les tensions internationales, ont suscité une prise de conscience des risques de dépendance, une remise en cause des avantages des délocalisations, un rééquilibrage entre la politique de la concurrence et la politique

industrielle, l'émergence du concept de souveraineté industrielle, double inversé du concept de fabless.

A nouveau, la France retrouve un ministère de l'Industrie, s'équipe avec la création de la BPI d'un bras armé, y compris pour les aides à l'export, se dote d'un plan France Relance 2030 à hauteur de 30 milliards d'euros intégrant les questions de souveraineté de nos approvisionnements. Une même inflexion s'opère au niveau européen avec l'intégration dans le portefeuille de Thierry Breton du marché intérieur et de la politique industrielle, avec la possibilité d'octroyer des subventions autres que pour la seule R&D, pour les « Projets Importants d'Intérêt Européen Commun » (PIIEC).

Manifestement, les règles du jeu changent, a priori en notre faveur mais pas toujours à notre profit, comme le montrent les récentes décisions d'Intel et de Tesla d'implanter leur giga-factories en Allemagne et non en France. Elon Musk a expliqué son choix de l'Allemagne par un délai d'implantation de 18 mois en Allemagne et de 30 mois en France. Manifestement nous avons encore quelques progrès à faire pour combiner à notre avantage aides européennes et aides nationales. En début d'année, Bruno Le Maire se donnait un horizon de 10 ans pour résorber notre déficit extérieur. Peut-on lui suggérer de prendre langue avec Elon Musk pour réduire ce délai ? ●



REGARD D'EXPERT

« Les conséquences de la crise ukrainienne sur les économies africaines » (1/2)

Parution dans JMA. en mars 2022

Entretien avec Benoît Chervelier



Benoît Chervelier enseigne à Sciences Po Paris et à l'ESSEC (financement des économies africaines, et gestion des affaires en Afrique). Il est banquier d'affaires, fondateur et Président de one2five advisory, conseille les entreprises et les États sur leurs opérations en Afrique et travaille depuis une vingtaine d'années avec le continent africain. Il est notamment passé par le Trésor français, la Banque africaine de développement et la Banque Rothschild&Co.

En 2010-2011, le prix du blé figurait parmi les causes principales du vent de révolte dans les pays arabes. Aujourd'hui le prix des matières premières agricoles flambe à nouveau. Pensez-vous que nous sommes à l'aube d'un nouveau printemps arabe ?

Il y a deux aspects qui se posent derrière cette question. Le premier est celui de l'alimentation des populations. A partir du moment où il y a une détresse alimentaire, il y a des troubles à l'ordre public. Le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a rappelé la semaine dernière que le risque de « civil unrest » était le risque premier sur le continent du fait de cette hausse des matières agricoles, en particulier céréalières.

Le deuxième point est le fait que dans beaucoup de pays, ces matières agricoles sont subventionnées et représentent donc un coup budgétaire conséquent pour l'État. Or, la situation budgétaire s'est beaucoup détériorée ces cinq dernières années pour afficher une dette sur PIB deux fois plus importante que celle de 2010 (i.e. 80% pour les pays d'Afrique du Nord en 2021 contre 40% en 2010). La question de la soutenabilité de l'endettement des pays se pose en raison du coût budgétaire lié à la mise en place de

coussins venant compenser cette hausse des prix. En Tunisie, par exemple, les finances publiques déjà exsangues ne sont guère en capacité d'accorder de nouvelles subventions. Par ailleurs, les prix des matières premières agricoles ont connu une forte hausse et les pays africains importent à 90% leurs blés selon l'International Trade Center.

Tous ces éléments font qu'il y a, en effet, un risque incontestable de voir naître des troubles sociaux qui se transformeraient en troubles politiques.

L'initiative Farm (Food on Agriculture Resilience Mission), présentée par Emmanuel Macron lors du dernier G7, visant à augmenter la production de blé dans certains pays et à mettre en place un système de solidarité internationale, ne ramène-t-elle pas à nouveau l'Afrique dans une situation de dépendance vis-à-vis d'autres nations plus riches ?

Il me semble important de rappeler, en premier lieu, qu'il faut éviter de parler du continent de manière globale, mais parler de situations au cas par cas pour chaque pays. L'état des finances publiques de la Tunisie qu'on évoquait tout à l'heure n'a, par exemple, absolument rien à voir avec l'état des finances publiques du Nigeria, plus saines.

Ensuite, cette question doit être abordée sous l'angle de la souveraineté. La crise ukrainienne, succédée à une autre crise majeure, celle du Covid. La succession de ces deux chocs rend obligatoire le retour des souverainetés, qu'elles soient ali-

mentaires, sanitaires ou industrielles. Cela renvoie donc aussi à la nécessité pour les États de s'organiser pour être souverain dans leurs décisions et être en mesure d'absorber ces chocs. Je précise que la souveraineté n'est pas synonyme d'autarcie ou de repli sur soi, ni nécessairement qu'il faille produire tout, tout seul. C'est en fait une multitude de leviers qui consistent à pouvoir exercer librement son pouvoir de décision. Le blé, par exemple, est très majoritairement importé de Russie et d'Ukraine, or la difficulté n'est pas tant qu'ils soient importateurs, mais qu'ils soient quasi-exclusivement importateurs de blé, de la même manière que les Américains et Européens étaient dépendants des importations chinoises de semi-conducteurs. Le problème n'est donc pas qu'il y ait un commerce mondial, mais qu'il y ait une chaîne d'importation quasi-exclusive. C'est avant tout une question de diversification des chaînes d'approvisionnement et de capacité de production autonome.

Comment parvient-on à cette diversification ?

Il y a trois volets essentiels pour parvenir à cette diversification.

Le premier est celui de la diversification des sources d'approvisionnement. Il faut sourcer de manière différente les pays importateurs. La France reste un grand exportateur de blé. Ces dernières années, par exemple, l'Algérie s'était peu à peu détournée de la France pour se fournir auprès de l'Ukraine. Aujourd'hui, on peut établir un nouveau partenariat gagnant-gagnant où l'Algérie a intérêt à acheter du blé en France, et la France, ainsi que de manière plus globale l'Europe, ont intérêt à augmenter leurs importations de gaz algérien.

Le deuxième volet consiste à mettre en œuvre des partenariats fondés sur les avantages comparatifs entre pays partenaires (sur une base par exemple sous régionale, juridique ou politique). Tel pays va produire telle matière agricole, tel autre une autre matière critique, de sorte qu'ensemble, ils vont être plus forts. Le but étant de créer des filières organisées plutôt que d'avoir chaque État qui fabrique par exemple son propre vaccin, ce qui n'a aucun sens. Cela suppose une organisation qui n'est pas une organisation institutionnelle, mais intra-gouvernementale et patronale. Elle nécessite aussi du courage et de la volonté politique.

Enfin, le troisième volet est celui de la mise en place d'une production nationale organisée selon un avantage comparatif propre à chaque pays. Là aussi, il faut raisonner en termes de filière basée sur le développement du capital humain et des atouts propres à chaque pays.

La combinaison de ces trois actions sur la durée est plus soutenable que n'importe quelle aide extérieure quand bien même celle-ci est indispensable à court terme pour amortir un choc d'une telle nature. Surtout, les solutions doivent avant tout être africaines et les économies du continent disposent d'atouts majeurs pour réussir cette transition ●

REGARD D'EXPERTE

Débat présidentiel : quand Macron et Le Pen crèvent les écrans digitaux

Par Sarah BOUFATIS

Après trois années de classe préparatoire littéraire, Sarah Boufatis obtient un Master en Communication et Relations Médias à l'EFAP - Paris durant lequel elle a étudié les relations presse, les stratégies et mécanismes d'influence ainsi que la communication de crise.



Passionnée de littérature, Sarah s'intéresse tout particulièrement aux nouvelles tendances en matière de relations presse, d'opinion publique et de réputation médiatique. Elle rejoint Antidox en 2020

comme consultante.

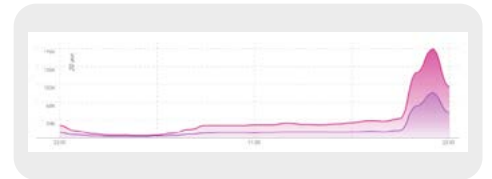
scruté par la toile. Cette joute verbale de près de trois heures a généré de nombreuses réactions des internautes qui se sont emparés du débat sur les réseaux sociaux, véritables étendards de l'opinion publique. Si en 2017 le rendez-vous tant attendu des Français avait attiré plus de 16 millions de téléspectateurs, ce match retour a lui enregistré une audience en légère baisse (15,6 millions de téléspectateurs), faisant de ce débat le moins suivi de l'histoire, l'un des plus intéressants sur le traitement médiatique accordé par la sphère digitale.

En à peine 24 heures, le mot-clé "Macron" a suscité 834,9k mentions, enregistrant un pic

important aux alentours de 21h à 169,4k mentions (courbe rose).

En parallèle, le mot-clé "Le Pen" a généré 382,5k mentions sur l'ensemble de la journée, avec un pic à 85,2k mentions aux prémices du débat (courbe violette).

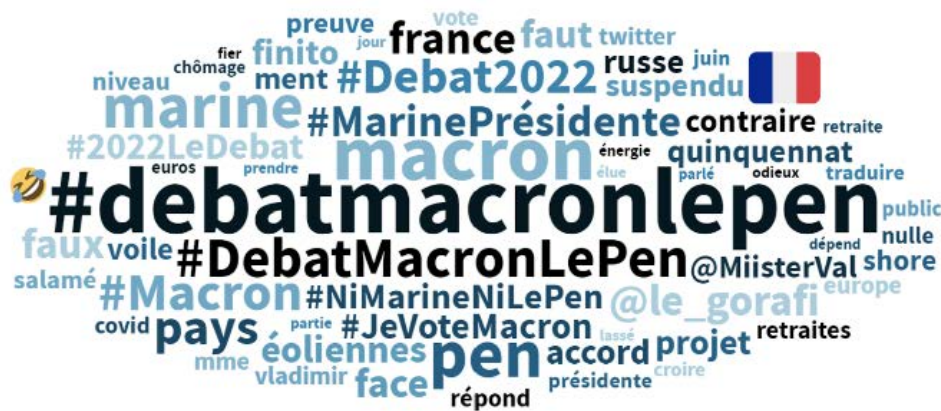
Du débat télévisé au tribunal



digitalisé

Si la "télévision s'écoute avec les yeux", les réseaux sociaux ont à leur tour pris le relais, devenus la véritable agora. En effet, le hashtag #debat-macronlepen a été relayé plus de 128k fois à 22h00 sur Twitter.

Plus précisément, les prises de parole ont fait naître de nouvelles tendances sur le réseau à l'oiseau bleu, illustrant le rapport de force entre les deux candidats et le traitement qui leur est réservé.



1. La parodie, un levier de communication digital viral pour susciter l'adhésion

C'est par la dérision que de nombreux internautes ont commenté le débat sur Twitter. L'internaute @MiisterVal, qui apparaît parmi les mots-clés majeurs du nuage de mots, fait figure d'exemple. En publiant un tweet sur un ton humoristique, le jeune homme a engrangé 12,6 retweets, 453 tweets cités et 80,4k likes. Une performance qui met en lumière l'efficacité et la viralité du levier parodique, véritable force de frappe sur le réseau social.



Notons également la présence du site d'information parodique @le_gorafi qui s'est amusé à détourner les propos des candidats. Une stratégie de rétorsion dont se sont largement inspirés les internautes qui n'ont pas hésité à reprendre les expressions emblématiques d'Emmanuel Macron telles que "Finito" ou encore "ripoliner la façade", mais aussi celles de Marine Le Pen ("C'est faux").



2. Les jugements de valeurs au cœur des prises de position des internautes

Ce débat a également laissé place aux jugements de valeurs, matérialisés par les mots-clés suivants : «fier», «odieux», «nulle», «arrogant» ou encore «lassé». Le recours à cette terminologie péjorative pointe du doigt le discours défensif utilisé par Macron d'une part, et la posture de retrait de Marine Le Pen, telle que perçue par les internautes, d'autre part.



3. Peu d'effervescence autour des thématiques présidentielles dans la sphère digitale

Plus traditionnellement, on retrouve enfin les mots-clés relatifs aux thématiques abordées dans le cadre de ce débat présidentiel : "retraites", "covid", "voile", "russe", "chômage" et "énergie". Objets centraux de la présidentielle, ces thématiques sont pourtant largement moins ressorties sur Twitter.

En somme, le débat politique sort une fois de plus du cadre traditionnel pour libérer la parole sur le front virtuel. Levier de communication par excellence, Twitter, et plus largement les réseaux sociaux, constituent pour les internautes un moyen d'appropriation du débat politique ●



À propos de nous



Xavier DESMAISON
CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY
Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.